# Cérémonie des traités de 2019 Traités à l'appui du programme de développement durable à l'horizon 2030 Rapport journalier du

Jeudi, 26 septembre 2019

Aujourd'hui, vingt-neuf (29) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par vingt (20) États ; un (1) État a été représenté par son **Chef d'État** et dix-neuf (19) États ont été représentés au **niveau ministériel**.

Au total, dix-huit (18) signatures, dix (10) ratifications et une (1) adhésion, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

## **Environnement**

Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Escazú, 4 mars 2018)
 (Signature par la Grenade, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis; Ratification par la Bolivie (État plurinational de), la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et l'Uruguay)

### Arbitrage et médiation en matière commerciale

• Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation (New York, 20 décembre 2018) (Signature par l'Arménie, la Guinée-Bissau et le Tchad)

### **Transports et communications**

• Convention relative à la facilitation du franchissement des frontières pour les voyageurs, les bagages et les bagages non accompagnés dans le cadre du transport ferroviaire international (Genève, 22 février 2019) (Signature par le Tchad)

### Droits de l'homme

 Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)
 (Signature par l'Arménie) • Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (New York, 15 décembre 1989)

(Signature par l'Arménie)

 Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984) (Adhésion par la Grenade)

# Désarmement

• Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (New York, 7 juillet 2017) (Signature par le Botswana, la Dominique, la Grenade, le Lesotho, les Maldives, la République Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, la Trinité-et-Tobago et la Zambie; Ratification par le Bangladesh, Kiribati, la République démocratique populaire lao, les Maldives et la Trinité-et-Tobago)

